

## **Charte d'utilisation de l'outil informatique**

La présente charte a pour objet de définir les conditions d'accès et les règles d'utilisation des outils informatiques et de l'accès à internet mis à la disposition des utilisateurs.

De son côté, le lycée s'engage à mettre en œuvre un dispositif de filtrage des sites à caractère pornographique, raciste, sectaire, violent...

**1.** L'accès aux moyens informatiques et à l'internet nécessite un identifiant et un mot de passe strictement personnel. Les ressources informatiques et les services Internet du lycée sont mis à la disposition des utilisateurs à des fins d'enseignement, de culture et de recherche d'informations liées au travail scolaire.

A ce titre, est interdite toute utilisation des ressources informatiques et d'Internet à des fins commerciales, personnelles et privées (forum, dialogue en ligne ou « chat », blog, téléchargement,...), ou à des fins ludiques (jeux « en réseau » ou autres).

**2.** Chaque utilisateur s'engage à respecter le matériel et les locaux informatiques, et doit :

- s'abstenir de toute utilisation risquant de perturber ou porter atteinte au réseau (introduction de virus, installation de logiciel sans autorisation du service informatique, piratage...)
- veiller à ne pas saturer le réseau et les ressources (téléchargement, impression de gros documents...).
- signaler toute tentative de violation de son compte (identifiant...).

Le lycée ne peut être tenu pour responsable des dommages, pertes de données ou d'information, d'atteinte à la confidentialité découlant directement ou indirectement de l'utilisation des ressources informatiques.

**3.** Les données diffusées sur Internet doivent avoir été obtenues licitement et ne pas porter atteinte au droit des tiers. L'utilisateur doit veiller au respect du droit de propriété d'autrui :

- Il utilise les logiciels sur le réseau ou sur des machines indépendantes dans le respect des termes de la licence d'utilisation,
- Il s'interdit la reproduction des logiciels commerciaux,
- Il respecte les droits de propriété intellectuelle sur des œuvres protégées (livres, logos, pièces musicales, images, logiciels...), qui font interdiction d'utiliser, de reproduire et d'exploiter ces œuvres sans l'autorisation de l'auteur ou du titulaire des droits.

**4.** Il est interdit à tout utilisateur de porter atteinte à la vie privée d'autrui par un procédé quelconque, et notamment par la transmission sans son consentement de son image ou de ses écrits diffusés à titre confidentiel ou privé.

**5.** Le réseau du lycée ne saurait être un vecteur de la provocation et à ce titre, l'utilisateur agit dans le respect de l'ordre public et s'interdit notamment toute provocation à un acte malveillant de quelle que nature que ce soit (trouble à l'ordre public, incitation au racisme, au terrorisme, au suicide ...) ou toute diffusion de message à caractère violent de nature à porter atteinte à la dignité humaine.

**6.** L'utilisateur respecte les contenus à caractère confidentiel, et s'engage à :

- ne pas lire, copier, divulguer ou modifier les fichiers d'un autre utilisateur sans y avoir été explicitement autorisé par son propriétaire et/ou son auteur,
- ne pas intercepter les communications entre tiers.

**7.** L'établissement se réserve le droit de contrôler le contenu de toute page web transitant par ses serveurs, en vue de s'assurer du respect des conditions d'utilisation des services énoncés par la présente charte. L'utilisateur accepte un contrôle à posteriori de son usage du réseau, y compris de son espace alloué, dans le respect des recommandations de la CNIL et des lois protégeant la vie privée de la personne.

**8.** L'utilisateur s'engage à respecter les règles d'utilisation fixées par la présente charte. En cas de manquement à son engagement, il pourra faire l'objet d'une punition ou d'une sanction conformément au paragraphe VI du règlement intérieur du lycée.

**9.** La présente charte d'utilisation est adoptée lors de la séance du conseil d'administration du 27 novembre 2012 et annexée au règlement intérieur du lycée Colbert.